

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 14504 Numéro SIREN : 794 384 461 Nom ou dénomination : NICE PICTURES

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2021 sous le numéro de dépôt 31167

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS NICE PICTURES

75018 PARIS

APE : 5911C

Siret : 79438446100024

42 rue de clichy
75009 Paris
Tél : +33 (1) 53 20 45 10
Fax: +33 (1) 40 16 03 17
www.leta.fr
E-mail : leta@leta.fr

Membre du réseau national Absoluce
Membre du réseau international INAA

Société d'Expertise Comptable inscrite
au tableau de l'ordre de la région de Paris
et de Commissariat aux Comptes
membre de la Compagnie Régionale de Paris

SAS au capital de 100 000 Euros
RCS Paris 331 831 693 – N°TVA :FR 96 331 831 693

Sommaire

Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	16

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	89 775		89 775	89 775
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 880	1 880		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	60 000		60 000	60 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	151 654	1 880	149 775	149 775
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	214 581		214 581	
Autres créances	44 888		44 888	6 842
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	259 469		259 469	6 842
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	411 123	1 880	409 243	156 617
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	72 005	72 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	338 000	338 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-324 838	-303 918
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-12 520	-20 920
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	72 647	85 167
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	795	1 466
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 426	42 172
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 499	27 727
Dettes fiscales et sociales	35 840	86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	336 597	71 450
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	409 243	156 617
(1) Dont à plus d'un an (a)		71 450
(1) Dont à moins d'un an (a)	336 597	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	795	1 466
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	178 818	
Chiffre d'affaires net	178 818	
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	10	
Total I	178 828	
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	190 738	19 639
Impôts, taxes et versements assimilés		76
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements		14
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		9
Total II	190 739	19 738
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	-11 911	-19 738
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée III</i>		
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</i>		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	609	1 183
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	609	1 183
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	-609	-1 183
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	-12 520	-20 920

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	178 828	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	191 348	20 920
BENEFICE OU PERTE	-12 520	-20 920
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	37	

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NICE PICTURES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 409 243 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 12 520 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée notamment à partir de la valorisation de la quote-part d'actif net détenu, par tout moyen pertinent (actif net, méthode des cash-flows futurs, par exemple).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	89 775			89 775
Immobilisations incorporelles	89 775			89 775
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 880			1 880
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 880			1 880
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	60 000			60 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	60 000			60 000
ACTIF IMMOBILISE	151 654			151 654

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU THE MAGICAL SOCIETY BY JOAN SFAR 75018 PARIS	60 000	267 829	100,00	-1 003 836
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	60 000	60 000			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 880			1 880
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 880			1 880
ACTIF IMMOBILISE	1 880			1 880

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 259 469 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	214 581	214 581	
Autres	44 888	44 888	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	259 469	259 469	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 72 005,00 euros décomposé en 72 005 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	72 005	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	72 005	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 336 597 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	795	795		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 499	238 499		
Dettes fiscales et sociales	35 840	35 840		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	61 463	61 463		
Produits constatés d'avance				
Total	336 597	336 597		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	61 426			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNPF France	55
INTERETS COURUS A PAYER	212
ON ENTERTAINMENT I/CC A PAYER	37
Total	304

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Depuis le mois de janvier 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 s'est propagée depuis la Chine, requalifiée à compter du 11 mars 2020 en pandémie par l'OMS.

Nous considérons que cette épidémie est sans incidence sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 : les actifs et passifs existants au 31/12/2019 ont été évalués selon les règles et méthodes décrites ci-après, sans changement par rapport aux années précédentes. Par ailleurs, eu égard aux mesures prises par le gouvernement pour enrayer l'évolution de cette épidémie, l'activité de notre entreprise pour l'année 2020 se trouve peu impactée.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MEDIAWAN

Forme : SA

SIREN : 815 286 398

Au capital de : 319 227 euros

Adresse du siège social :

46 Av. de Breteuil

75007 Paris

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège de la société.

NICE PICTURES
Société par actions simplifiée
Au capital de 72.005 euros
Siège social : 46 avenue De Breteuil – 75007 PARIS
794 384 461 RCS de PARIS
(La « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt
Le 30 juin
Au siège de la Société

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président. Chaque associé a été convoqué par lettre remise en main propre contre décharge.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Aton SOUMACHE préside la séance en sa qualité de Président de la société ON ENTERTAINMENT, elle-même Présidente de la Société.

Monsieur Serge ANOUCHIAN, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée et véritable, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 10.000 actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

Le Président constate donc que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au **31 décembre 2018**,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports des Commissaires aux Comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2019** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS ET / OU REPRESENTES.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter **la perte de l'exercice s'élevant à 12.520 euros** au poste « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices de la Société.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS ET / OU REPRESENTES.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte dudit rapport.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS ET / OU REPRESENTES.

QUATRIEME RESOLUTION

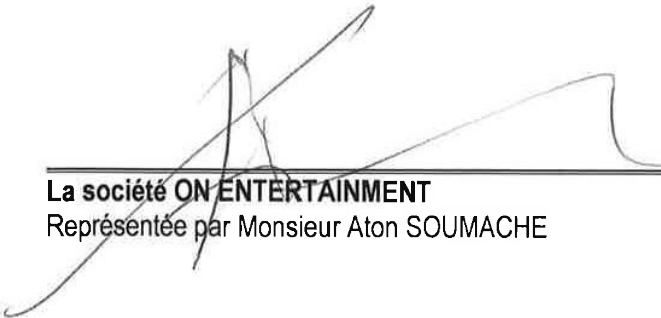
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités notamment de dépôt.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS ET / OU REPRESENTES.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de la Société.



La société ON ENTERTAINMENT

Représentée par Monsieur Aton SOUMACHE

SAS NICE PICTURES

Société par actions simplifiée

Au capital de 72 005 €

RCS Paris n° : 794 384 461

46 avenue De Breteuil

75007 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la SAS NICE PICTURES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS NICE PICTURES** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 juin 2020, et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

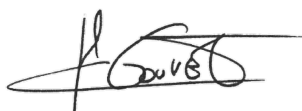
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 Juin 2020

CABINET EMARGENCE EXPERTS

Représenté par Frédéric GOUVET

Commissaire aux comptes



ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS NICE PICTURES

75018 PARIS

APE : 5911C

Siret : 79438446100024

42 rue de clichy
75009 Paris
Tél : +33 (1) 53 20 45 10
Fax: +33 (1) 40 16 03 17
www.leta.fr
E-mail : leta@leta.fr

Membre du réseau national Absoluce
Membre du réseau international INAA

Société d'Expertise Comptable inscrite
au tableau de l'ordre de la région de Paris
et de Commissariat aux Comptes
membre de la Compagnie Régionale de Paris

SAS au capital de 100 000 Euros
RCS Paris 331 831 693 – N°TVA :FR 96 331 831 693

Sommaire

Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	16

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	89 775		89 775	89 775
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 880	1 880		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	60 000		60 000	60 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	151 654	1 880	149 775	149 775
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	214 581		214 581	
Autres créances	44 888		44 888	6 842
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	259 469		259 469	6 842
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	411 123	1 880	409 243	156 617
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	72 005	72 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	338 000	338 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-324 838	-303 918
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-12 520	-20 920
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	72 647	85 167
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	795	1 466
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 426	42 172
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 499	27 727
Dettes fiscales et sociales	35 840	86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	336 597	71 450
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	409 243	156 617
(1) Dont à plus d'un an (a)		71 450
(1) Dont à moins d'un an (a)	336 597	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	795	1 466
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	178 818	
Chiffre d'affaires net	178 818	
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	10	
Total I	178 828	
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	190 738	19 639
Impôts, taxes et versements assimilés		76
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements		14
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		9
Total II	190 739	19 738
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	-11 911	-19 738
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	609	1 183
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	609	1 183
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	-609	-1 183
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	-12 520	-20 920

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	178 828	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	191 348	20 920
BENEFICE OU PERTE	-12 520	-20 920
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	37	

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NICE PICTURES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 409 243 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 12 520 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée notamment à partir de la valorisation de la quote-part d'actif net détenu, par tout moyen pertinent (actif net, méthode des cash-flows futurs, par exemple).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles	89 775			89 775
Immobilisations incorporelles	89 775			89 775
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 880			1 880
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 880			1 880
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	60 000			60 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	60 000			60 000
ACTIF IMMOBILISE	151 654			151 654

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU THE MAGICAL SOCIETY BY JOAN SFAR 75018 PARIS	60 000	267 829	100,00	-1 003 836
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	60 000	60 000			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 880			1 880
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 880			1 880
ACTIF IMMOBILISE	1 880			1 880

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 259 469 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	214 581	214 581	
Autres	44 888	44 888	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	259 469	259 469	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 72 005,00 euros décomposé en 72 005 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	72 005	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	72 005	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 336 597 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	795	795		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 499	238 499		
Dettes fiscales et sociales	35 840	35 840		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	61 463	61 463		
Produits constatés d'avance				
Total	336 597	336 597		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	61 426			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP France	55
INTERETS COURUS A PAYER	212
ON ENTERTAINMENT I/CC A PAYER	37
Total	304

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Depuis le mois de janvier 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 s'est propagée depuis la Chine, requalifiée à compter du 11 mars 2020 en pandémie par l'OMS.

Nous considérons que cette épidémie est sans incidence sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 : les actifs et passifs existants au 31/12/2019 ont été évalués selon les règles et méthodes décrites ci-après, sans changement par rapport aux années précédentes. Par ailleurs, eu égard aux mesures prises par le gouvernement pour enrayer l'évolution de cette épidémie, l'activité de notre entreprise pour l'année 2020 se trouve peu impactée.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MEDIAWAN

Forme : SA

SIREN : 815 286 398

Au capital de : 319 227 euros

Adresse du siège social :

46 Av. de Breteuil

75007 Paris

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège de la société.